

L'ESSENTIEL

2010

croix-rouge française
Humanisons la vie



L'année 2010 a été marquée par une série de catastrophes naturelles aux lourds bilans humains, environnementaux et économiques. Haïti, le Pakistan ou, plus proches de nous, la tempête Xynthia et les inondations du Var ont été autant de défis pour nos équipes sur le terrain.

2010 a aussi été une année pendant laquelle nous avons poursuivi notre lutte acharnée et quotidienne contre la vulnérabilité, celle de tous les laissés pour compte, de tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par la dépendance, qu'elle soit liée au grand âge, au handicap, à l'enfance en danger... Et de toutes ces personnes pour qui l'espoir a cédé la place à l'angoisse du lendemain.

Nos actions ont été rendues possibles grâce à la formidable générosité dont vous avez fait preuve. Des dons qui ont démontré, une fois de plus, votre engagement à nos côtés. Des contributions, de la plus petite à la plus importante, car chacun donne à la hauteur de ses moyens, sans lesquelles les personnes à qui nous venons en aide ne pourraient retrouver une vie digne.

Parce que nous considérons que le geste secourable qui consiste à donner à la Croix-Rouge est le même que celui de tendre la main pour aider une personne à se relever, l'association a le devoir en retour de vous informer de ce qu'elle fait de vos dons. Parce que sans vos contributions nous n'aurions pu mener à bien toutes ces actions, nous souhaitons vous rendre compte, dans cet *Essentiel 2010*, de leur utilisation.

Au nom de toutes celles et ceux que nous aidons, je souhaite vous remercier du fond du cœur.

Professeur Jean-François Mattei
Président de la Croix-Rouge française

Humanisons la vie

La Croix-Rouge française est une association fidèle aux principes fondateurs de la loi de 1901, gérée dans nombre de ses secteurs d'activité comme une entreprise à but non lucratif.

Le projet commun de ses 52 000 bénévoles et de ses 18 000 salariés est d'humaniser la vie des personnes vulnérables : les victimes de la très grande précarité exclues de la société, les personnes dépendantes en raison de leur âge ou de leur handicap, les personnes malades, les enfants mis en danger, les personnes privées de leur liberté, les migrants, celles – de plus en plus nombreuses – en perte de lien social ; ce sont enfin les victimes des conflits, des catastrophes naturelles ou de la mauvaise gestion des ressources de notre planète. Nous secourons et accompagnons les personnes dans les situations d'urgence, mais nous nous attachons aussi à aider chacun à retrouver les conditions d'une existence digne. Quand c'est possible, nous privilégions la responsabilité et l'autonomie des personnes, condition de leur dignité.

5 domaines d'action, 2 modèles économiques

Les différents secteurs d'activité de la Croix-Rouge française ont l'ambition commune de contribuer, chacun à leur manière, à la vocation d'humaniser la vie. Pour mener à bien ses missions dans ses cinq domaines d'action, l'association met en œuvre deux modes d'organisation complémentaires. Ils correspondent à deux modèles économiques adaptés, aussi bien au regard du fonctionnement général que des spécificités de chaque activité.

MODÈLE ÉCONOMIQUE CARITATIF EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Dans les domaines de l'action sociale, du secourisme ou de la réponse aux situations d'exception, les actions sont menées principalement par les 52 000 bénévoles de l'association intervenant dans plus de 900 délégations. Près de 800 salariés interviennent également à ce titre, dans les délégations et dans 35 pays à l'étranger. Globalement, ces actions sont financées pour moitié par la générosité du public (49,5 %). D'autres ressources viennent compléter le financement de ces actions par la générosité publique : les subventions publiques, les produits de prestations associatives vendues (postes de secours, formations aux gestes qui sauvent, produits divers,

etc.), les concours financiers des bailleurs de fonds de l'action internationale. **Le total de ces ressources en**

2010 s'est élevé à 394 M€* en incluant 267 M€ de valorisation du bénévolat.

ACTION SOCIALE

Grâce à son implantation territoriale en France et à son réseau de 35 000 bénévoles et 2 700 salariés de l'ac-

tion sociale, la Croix-Rouge française est au plus près des personnes fragiles, vulnérables et précarisées. Ses objectifs sont notamment de préserver le lien social et de favoriser la réinsertion.

En 2010

1 100 000 personnes accueillies

55 millions de repas distribués

1 300 unités de distribution alimentaire, dont **103** épiceries sociales

750 points de distribution vestimentaire, dont **250** vestiboutiques

URGENCE ET SECOURISME

En 2010

80 000 personnes secourues

58 000 postes de secours

Un million de citoyens initiés ou formés aux gestes qui sauvent

20 000 bénévoles mobilisables dans l'urgence, dont **10 000** intervenants secouristes

Auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge française est un opérateur national de premier plan dans les situations de crise, mais également au quotidien. C'est aussi le premier opérateur national pour les formations secouristes.

ACTION INTERNATIONALE

En 2010

1 860 000 personnes aidées à travers le monde

40 pays d'intervention

110 projets en cours

35 expatriés permanents et **2 000** collaborateurs nationaux permanents

La Croix-Rouge française dispose d'une expertise reconnue à l'international où elle intervient en urgence (catastrophes naturelles ou crises) ou dans le cadre de programmes au long cours (santé, hygiène, sécurité alimentaire, etc.) en créant les conditions d'une action humanitaire aux effets durables.



MODÈLE ÉCONOMIQUE DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX, MÉDICO-SOCIAUX ET DES INSTITUTS DE FORMATION

Les actions menées par les 17 000 salariés des 600 établissements et instituts de la Croix-Rouge française sont financées principalement par les fonds versés par l'assurance maladie, les autres régimes de protection sociale, l'Etat et les collectivités publiques, dans le cadre des politiques

sanitaires et sociales en place dans notre pays. De plus, les usagers des établissements contribuent, dans une faible mesure, au financement des établissements. **L'activité des établissements a généré 862 M€* de produits en 2010.**

SANTÉ ET AIDE À L'AUTONOMIE

Pour la Croix-Rouge française, l'engagement sanitaire est également un devoir social. Fondée pour soi-

En 2010

- 460 000 journées d'hospitalisation
- 4 900 enfants, adultes et handicapés accompagnés
- 60 000 personnes aidées à domicile
- 11 782 salariés

gnier, pour accompagner différentes formes de vulnérabilité médico-sociales, l'association couvre l'ensemble de l'offre médico-sociale et quelques segments du champ sanitaire, en alliant la qualité technique des soins prodigués à la dimension humaine de l'accompagnement.

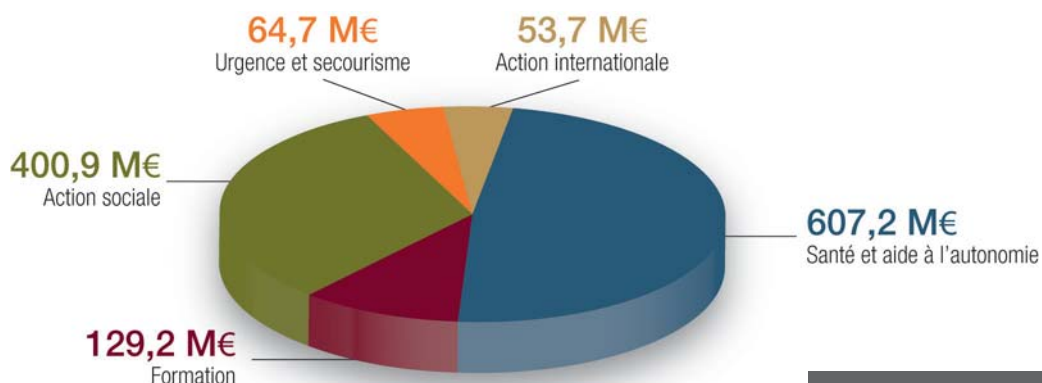
FORMATION

La Croix-Rouge est à l'origine du diplôme d'Etat d'infirmier. Elle est toujours, aujourd'hui, le premier formateur privé en soins infirmiers en France. Devenue un acteur de référence des formations paramédicales, l'association est la seule organisation nationale présente à la fois dans les champs du sanitaire, du social et de la prévention des risques.

En 2010

- Un institut régional de formation sanitaire et sociale dans chaque région
- 16 000 étudiants en formation initiale sanitaire et sociale
- 4 300 étudiants en pré-qualification et préparation aux concours
- 135 000 personnes formées dans le cadre de la formation professionnelle continue
- 750 000 jeunes formés dans le cadre des JAPD
- 2 191 salariés

POIDS FINANCIER DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE (produits d'exploitation* intégrant la contribution bénévole)



* avant élimination des opérations internes

Financement de l'activité et utilisation des fonds

87 %

des fonds pour les missions sociales en 2010



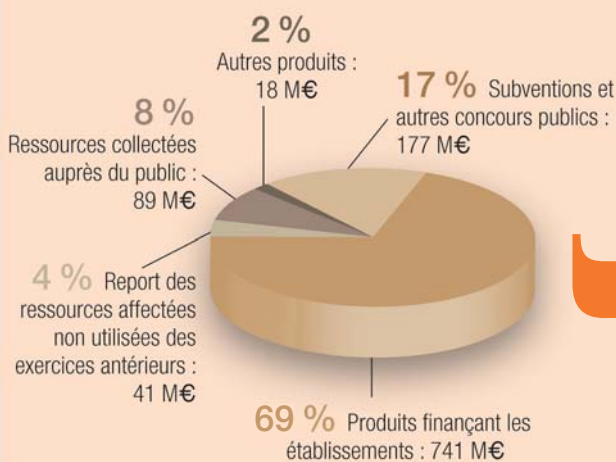
En 2010, les fonds mobilisés par la Croix-Rouge française ont été destinés à hauteur de **87 % à la réalisation de ses missions sociales** :

- **869 M€ pour les missions sociales en France.**
- **61 M€ pour les missions sociales à l'étranger.**

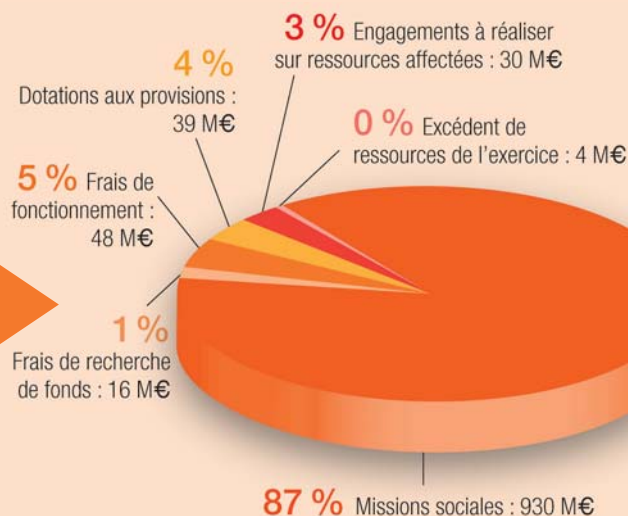
Les frais de fonctionnement ont représenté 48 M€ soit 5 % de l'ensemble des ressources.

Les frais de recherche de fonds se sont élevés à 1 % des ressources.

Origine des ressources 2010



Emploi des ressources 2010



Les ressources financières de la Croix-Rouge représentent plus d'un milliard d'euros et proviennent à hauteur de **741 M€ de produits d'activité finançant les établissements médico-sociaux, sanitaires et les instituts de formation**. Ces ressources financières proviennent essentiellement de fonds publics : organismes d'assurance maladie, autres régimes de protection sociale, agences régionales de santé, conseils généraux, collectivités publiques, etc.

Les fonds provenant de la générosité du public se sont élevés à près de 89 M€, soit 8 % des ressources octroyées en 2010.

D'autres ressources viennent compléter le financement des actions de la Croix-Rouge française : les subventions publiques pour 17 %, le report de ressources des années passées et autres fonds pour 6 %.

Les fonds octroyés à la Croix-Rouge française sont destinés à hauteur de

87 % à la réalisation de ses missions sociales. A hauteur de 869 M€, ces fonds sont destinés à la réalisation en France de missions sociales, principalement dans les **secteurs médico-social pour 473 M€*, sanitaire pour 264 M€* et de la formation pour 132 M€***.

* avant élimination des opérations internes

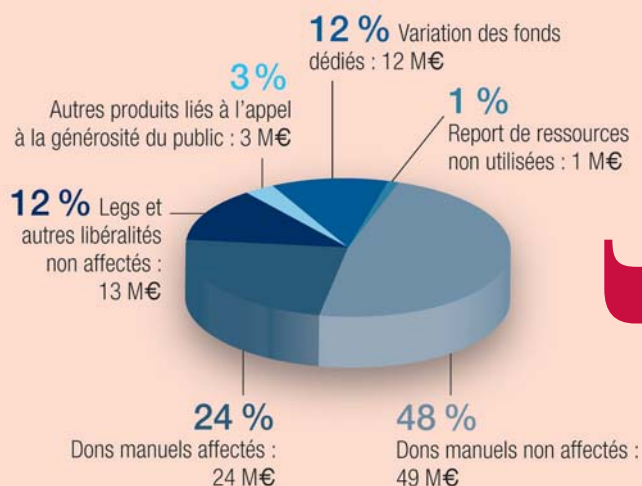


Dons et valorisation du bénévolat

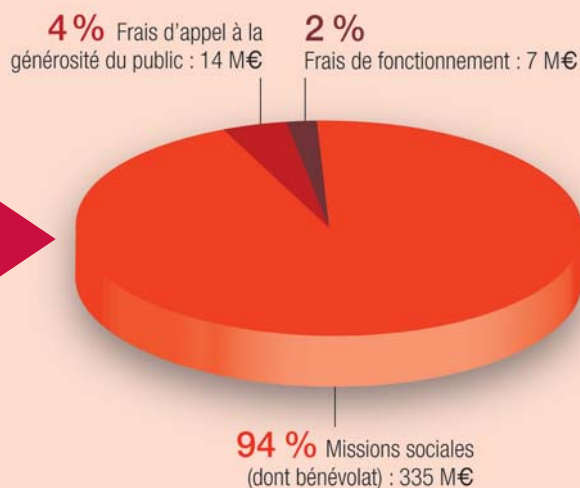
En 2010, le montant total des ressources collectées auprès du public et de la valorisation du bénévolat s'est élevé à 356 M€ soit :

- 89 M€ de dons, legs et autres libéralités.
- 267 M€ de valorisation d'heures de bénévolat, ressource indispensable au fonctionnement de la Croix-Rouge française.

Ressources financières collectées auprès du public



Emplois des fonds collectés auprès du public intégrant la contribution bénévole



MISSIONS SOCIALES FINANÇÉES PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Missions sociales en France

Financement par la générosité du public

Les missions sociales réalisées en France et financées par la générosité du public se sont élevées à **41,6 M€** en 2010.

Contribution du bénévolat

En 2010, les 52 000 bénévoles de la Croix-Rouge française ont apporté leur contribution à hauteur de **267 M€** dans différents domaines :

■ Urgence et secourisme

La Croix-Rouge française intervient aux côtés des pouvoirs publics lors de situations d'urgence notamment lors de



catastrophes naturelles. Les équipiers secouristes ont ainsi apporté leur contribution lors des intempéries sur-



venues en France : tempête Xynthia, inondations dans le Var, épisodes neigeux... Ils ont apporté leur concours en

participant au déblayage des sites, en mettant en place des solutions d'hébergements d'urgence, en distribuant des repas, en écoutant puis en accompagnant les personnes sinistrées.

Les équipes se sont par ailleurs mobilisées lors de grands événements (manifestations culturelles ou sportives, festivités, etc.) pour assurer les premiers soins et les secours. Elles ont également assuré des formations aux premiers secours.

Les dépenses réalisées et financées par la générosité du public dans ce cadre se sont élevées à 17 M€ en 2010. La contribution bénévole a été de 43 M€.

■ Action sociale

L'ensemble des aides sociales prodiguées et financées par la générosité du public en 2010 s'est élevé à 249 M€, dont 224 M€ de valorisation du bénévolat.

Face aux besoins sociaux et à une précarité croissante, la Croix-Rouge française s'est attachée en 2010 à apporter son aide aux plus démunis, avec notamment :

- Les aides alimentaires, vestimentaires et financières. **Les dépenses effectuées au titre de l'aide alimentaire (frais de distribution et frais de fonctionnement des**

épiceries sociales) ont été de 12 M€ en 2010, celles effectuées au titre de l'aide vestimentaire de 5 M€.

- **La lutte contre la grande exclusion** grâce aux SAMU sociaux (5 M€ ont été dépensés à ce titre) et aux équipes mobiles qui fournissent des aides matérielles de première nécessité (nourriture, couvertures, kits d'hygiène), de l'écoute et apportent des solutions d'hébergement.

Missions sociales à l'étranger

A l'international, avec un **volume d'action de 61 M€** dépensés durant l'année 2010 (dont **26,4 M€ provenant en 2010 de la générosité du public**), la Croix-Rouge française s'est engagée durablement dans la lutte contre la malnutrition au Niger, au Tchad et en Mauritanie, à apporter son aide lors du retour des réfugiés de la République Démocratique du Congo vers la République Centrafricaine et le Congo.

La Croix-Rouge française s'est aussi très fortement investie en faveur des populations d'**Haïti** affectées par le séisme du 12 janvier 2010 avec plus de **13 M€** d'aide apportée dans le domaine de la santé, l'abri et l'accès à l'eau potable. D'autre part, les services de la Croix-Rouge française ont été sollicités et ont travaillé en réseau avec le CICR pour permettre aux familles de localiser leurs proches et d'être réunies à nouveau.



Ventilation des missions sociales financées par la générosité du public intégrant la contribution bénévole



Les sommes obtenues des particuliers et institutionnels restant à utiliser dans le cadre de nos futures actions, en France et à l'étranger, représentent 49 M€, dont près de 15 M€ destinés à la population d'Haïti et 12 M€ relatifs au tsunami asiatique de décembre 2004 (les fonds relatifs au tsunami de 2004 financeront un projet de construction de centres de crises et d'alerte en Indonésie, le développement d'un logiciel de gestion du sang en Thaïlande et un projet de prévention et de réduction des risques liés aux catastrophes naturelles au Myanmar).

L'équilibre **financier** de la Croix-Rouge française

Le bilan reflète la situation patrimoniale de l'association Croix-Rouge française en fin d'exercice. Il traduit ce que l'organisme possède (à l'actif) ainsi que le niveau de ses ressources et de ses dettes (au passif).

BILAN SIMPLIFIÉ 2010

Actif (en M€)	31/12/2010	31/12/2009
Actif immobilisé	439	417
Actif réalisable et disponible	417	389
Total	856	806

Passif (en M€)	31/12/2010	31/12/2009
Fonds associatifs	335	301
Provisions	76	83
Fonds dédiés	64	76
Dettes	380	346
Total	856	806

L'actif est composé de biens immobiliers nécessaires à l'activité des établissements, de locaux, de matériels et équipements. L'actif disponible correspond aux créances devant être réglées par les usagers et les financeurs ainsi qu'à la trésorerie nette.

Pour financer ses investissements (63 M€ en 2010) principalement dans l'immobilier, l'association recourt soit à des financements publics (subventions) soit à des emprunts (151 M€ à fin 2010).

Les fonds associatifs 335 M€ comprennent :

- les fonds propres de la Croix-Rouge française : 226 M€, ils

représentent la bonne santé financière de l'association ;

- les autres fonds associatifs, 109 M€, qui représentent les fonds mis à la disposition de la Croix-Rouge française de manière provisoire (en attente de la réalisation d'événements particuliers).

Les fonds associatifs comprennent des subventions d'investissements pour 97 M€, des réserves et report à nouveau constitués par l'affectation de résultat pour 88 M€ (représentant environ un mois du montant des charges d'exploitation), des apports durables pour 86 M€ et le résultat de la période pour 4 M€.

POLITIQUE DE RÉSERVES

Les réserves représentent l'ensemble des fonds finançant l'organisation Croix-Rouge française. Pour partie, elles proviennent de dotations historiques.

La politique de la Croix-Rouge française est de conserver les résultats excédentaires de ses établissements en gestion propre par affectation de ces résultats en report à nouveau.

La politique de réserves des établissements financés par fonds publics relève d'une décision du financeur qui peut les attribuer à de futurs déficits, au besoin en fonds de roulement ou aux investissements futurs.

Toutes les informations de l'Essentiel 2010 sont issues du rapport annuel et des états financiers 2010. Ils sont disponibles :

- sur le site internet de la Croix-Rouge française : www.croix-rouge.fr
- ou obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Croix-Rouge française
Service relation donateurs
98, rue Didot
75694 Paris Cedex 14
E-mail : donateurs@croix-rouge.fr

Nos valeurs, notre ambition

L'autonomie des
personnes pour
humaniser la vie



SEPT PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les sept principes fondamentaux de la Croix-Rouge sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité. Inspirés directement des intuitions et de l'œuvre du fondateur de la Croix-Rouge, Henry Dunant (1828-1910), ils fixent les valeurs fondatrices, l'organisation interne, les principes d'action et la nature particulière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ils sont aussi au cœur du projet associatif de la Croix-Rouge française qui y puise le sens de ses engagements pour promouvoir des vies plus humaines.

UNE STRATÉGIE 2015 POUR RÉALISER NOS AMBITIONS

La stratégie de la Croix-Rouge française s'inscrit dans la droite ligne de son projet associatif. Elle est à la fois l'expression de sa vision des besoins sociaux actuels et un programme d'actions. A ce titre, notre Stratégie 2015 est l'outil de notre ambition

d'humaniser la vie. La personne y est la clé de voûte qui tient notre engagement, qu'elle soit l'objet de notre attention, le partenaire de notre mission et de nos actions, le moteur du développement social et de notre idéal de solidarité. Cette Stratégie 2015 comporte cinq engagements prioritaires.

Accompagner les personnes vulnérables vers l'autonomie

Parmi les publics bénéficiaires, les personnes vulnérables constituent le cœur de notre engagement. Cela commence toujours par l'accueil ou le repérage des personnes en difficulté, sans discrimination quant à leurs types de souffrance, leurs origines, leurs groupes d'appartenance ou leurs parcours de vie. Les intervenants Croix-Rouge sont là pour les secourir, les écouter, les soigner, les orienter vers les solutions les mieux adaptées... Ces missions fondent notre savoir-faire et notre professionnalisme. Mais l'aide que nous apportons dépasse la simple solution d'urgence. Notre contribution sociale s'inscrit dans la durée, son objectif : quand les conditions sont réunies, restaurer l'autonomie de la personne vulnérable, en lui permettant de subvenir elle-même à ses besoins fondamentaux.

Faire évoluer les mentalités

La Croix-Rouge se donne aussi comme devoir d'agir sur les représentations et les comportements. Cela passe par trois types d'action : la formation, initiale et continue ; la mise en place, en amont, d'une véritable culture de la prévention visant à responsabiliser les citoyens ; le plaidoyer, une prise de parole face à des situations inacceptables, dans le respect de nos principes fondamentaux.

Répondre à l'envie d'agir des jeunes

Renforcer la place des jeunes au sein de l'association c'est aussi promouvoir leur implication citoyenne, car au-delà des savoir-faire ce sont des savoir-être qu'ils viennent puiser à la Croix-Rouge. En 2010, nous nous sommes dotés d'une déclaration Jeunesse produite par les jeunes de la Croix-Rouge française. Le sens de leur engagement y est réaffirmé, tout comme les cinq domaines dans lesquels ils souhaitent s'investir : la solidarité, la santé, la citoyenneté, l'interculturel et l'environnement.

Partager l'engagement Croix-Rouge

La personne est placée au cœur de nos ambitions. C'est donc naturellement que les hommes et les femmes s'engagent à la Croix-Rouge parce que cela a du sens dans leur parcours de vie. L'association peut ainsi s'appuyer sur des équipes de bénévoles et de salariés compétents et motivés. Et nous pouvons nous prévaloir d'être composés d'une réelle communauté d'acteurs partageant la volonté de travailler au service de causes communes.

Construire des relations partenariales équilibrées et durables

L'ouverture sur l'extérieur et la multiplication des partenariats sont une nécessité au regard du désengagement croissant des pouvoirs publics et des difficultés grandissantes que nous rencontrons pour mobiliser les générosités privées. La Croix-Rouge française s'engage par conséquent dans de nouvelles solutions pour être plus autonome, et être encore plus et mieux présente sur le terrain. L'objectif : avoir les moyens d'améliorer sans cesse la qualité du service rendu aux personnes vulnérables.

Le Comité de la Charte du don en confiance

Organisme sans but lucratif, le Comité de la charte du don en confiance exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits. Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance du jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif. Les quatre champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.

La Croix-Rouge française fait partie des 70 organisations agréées par le Comité de la Charte.

